

Liste des Pièces Justificatives (PJ) demandées sur Safran pour le dispositif 73.01

Rappel : Cette liste n'est qu'indicative et a pour but d'aider le porteur de projet à préparer son dépôt sur Safran. Il est possible que certaines pièces ou formats acceptés soient différents en fonction du dispositif ou de la PJ demandée.

Les formats de PJ acceptés sur Safran sont les suivants :

- PDF (.pdf)
- Word (.doc, .docx)
- Excel (.xls, .xlsx)
- Format Image (.jpeg, .jpg, .gif, .png)
- Libre Office - Libre Office calc (.ods, .odt)

Attention : Pour des mesures de sécurité, les formats compressés (.zip, .7z, etc) ne sont pas acceptés.

Il est possible de déposer plusieurs documents pour une pièce justificative demandée sur Safran. Il n'y a pas de limite pour le nombre maximum. Pour chaque document la taille maximum autorisée est de 100 Mo.

Précision : Il est possible qu'une PJ soit obligatoire mais ne soit demandée que dans certains cas. Si vous n'êtes pas concernés cette PJ ne s'affichera pas sur Safran et vous ne serez pas obligés de la renseigner.

<u>Liste des PJ demandé pour le dispositif 73.01</u>			
Libellé de la pièce justificative	Précisions	PJ demandée si :	PJ obligatoire ou non
Feuille de synthèse des dépenses complétée	Ce document peut être récupéré sur le site de la DAAF de Mayotte.	Toujours demandée	Obligatoire
Situation au répertoire SIRENE	Ce document peut être récupéré sur le site de la DAAF de Mayotte.	Toujours demandée	Obligatoire
Copie d'un document attestant la nationalité française ou UE ou d'un titre de séjour en cours de validité du représentant legal.	Il sera obligatoire de nous fournir ces pièces dans le cadre d'une délégation de signature ou d'un mandat.	Toujours demandée	Obligatoire
Dernier avis d'imposition et/ou bilan comptables	Le dernier avis d'imposition peut être récupéré sur le site des impôts à ce lien	Toujours demandée	Obligatoire
Plan d'Entreprise (PE) complété et signé	Ce document peut être récupéré sur le site de la DAAF de Mayotte.	Si vous êtes une personne physique ou morale, publique ou privée, autre qu'un agriculteur ou un	Obligatoire

		groupement d'agriculteurs et que vous êtes également bénéficiaire final des investissements OU si vous êtes un agriculteur ou un groupement d'agriculteurs avec un projet supérieur à 40 000 €.	
Attester de 3 années d'expérience professionnelle agricole	Vous pouvez justifier ces 3 années d'exérience professionnel agricole par la possession d'un SIRET ou par le statut de salarié agricole, d'aide familiale ou par toute activité déclarée en lien direct avec la production agricole.	Si vous êtes un agriculteur sans diplôme/titre/certification de niveau 3 ou plus avec un projet supérieur à 40 000 €.	Obligatoire
Copie du diplôme, titre ou certification agricole	-	Si vous êtes un agriculteur avec un diplôme/titre/certification de niveau 3 ou plus avec un projet supérieur à 40 000 €.	Obligatoire
Attester de 1 année d'expérience professionnelle agricole	Vous pouvez justifier cette année d'exérience professionnel agricole par la possession d'un SIRET ou par le statut de salarié agricole, d'aide familiale ou par toute activité déclarée en lien direct avec la production agricole.	Si vous avez une expérience professionnelle dans l'agriculture	Obligatoire
Documents attestant la maîtrise du foncier support du projet	Les documents demandé peuvent être des baux, titres de propriétés,...	Toujours demandée	Obligatoire
Mandat, pouvoir ou délégation	-	Si vous êtes une personne morale de droit public, une autre personne morale de droit privé hors association ou une association	Obligatoire
Formulaire de respect de la commande publique complété et signé	-	Si le projet est soumis à la commande publique	Obligatoire
Délibération ou PV validant opération et son plan de financement	-	Si vous êtes un établissement d'enseignement, un	Obligatoire

		établissement public ou une collectivité	
Récépissé de déclaration en préfecture de votre groupement d'agriculteurs	-	Si vous êtes un groupement d'agriculteur	Obligatoire
Liste des adhérents de votre groupement d'agriculteurs	Veillez renseigner le nom, prénom, SIRET, activité et commune d'exploitation de chaque adhérent	Si vous êtes un groupement d'agriculteur	Obligatoire
K-bis et/ou exemplaire des statuts à jour	Vous pouvez trouver plus d'informations à ce lien . Le K-bis doit être récent d'au moins 3 mois à la date de votre dépôt sur Safran.	Si vous êtes une personne morale de droit public, une autre personne morale de droit privé hors association ou association	Obligatoire
Attestations de régularité fiscale et sociales	-	Toujours demandée	Obligatoire
Justificatif attestant des signes de l'origine et de la qualité (SIQO) de vos produits	Ces justificatifs peuvent être fournis quand bien même le SIQO est en cours d'obtention	Si votre projet est sous les SIQO	Obligatoire
Autorisation de défrichement ou demande d'autorisation de défrichement	Il est possible d'effectuer une demande en ligne d'autorisation de défrichement à ce lien .	Si votre projet comprend une étape de défrichement	Obligatoire
Autorisations au titre de la loi sur l'eau ou demande d'autorisation	L'autorisation « loi sur l'eau » doit être demandée pour tout projet d'installations, ouvrages, travaux, ou activités (IOTA) qui risque d'avoir un impact sur les milieux aquatiques et la ressource en eau à partir d'un seuil « A » listé dans la nomenclature « eau ».	Si votre projet a un impact sur les milieux aquatiques et la ressource en eau	Obligatoire
Justificatif d'identification du cheptel ou demande d'identification	Vous trouverez plus de précision concernant l'identification animale à ce lien .	Si vous avez des animaux d'élevages sur votre exploitation	Obligatoire
Déclaration de travaux, ICPE ou démarches en cours	ICPE : Installations classées protection de l'environnement	Si vos investissements nécessitent une autorisation réglementaire	Obligatoire
Permis de construire ou demande en cours	-	Si votre projet nécessite un permis de construire	Obligatoire

Preuve de reprise de l'exploitation pour une dérogation d'âge	-	Si vous êtes un agriculteur	Obligatoire
Accusé de réception d'une pré-demande d'aide complète	-	Si vous avez déposé une pré-demande d'aide	Obligatoire
Pièces liés aux dépenses sur devis	Vous trouverez les explications des documents demandé pour justifier vos factures sur la notice présente sur le site de la DAAF de Mayotte	Toujours demandée	Obligatoire
Attestation sur l'honneur de non utilisation de la défiscalisation dans les dépenses présentées sur le projet	-	Si vous ne comptez pas utiliser la défiscalisation sur votre projet	Obligatoire
Contrat du crédit-bail	-	Si vous comptez utiliser la défiscalisation sur votre projet	Obligatoire
Justificatifs d'autofinancement du projet	Afin de justifier votre capacité d'autofinancement vous pouvez fournir si vous êtes individuel, une attestation bancaire par exemple. Pour les associations ou établissement public une attestation comptable, et pour les porteurs privés le chiffre d'affaire annuel et la capacité d'investissement.	Toujours demandée	Obligatoire
Convention de financement établie ou en projet	-	S'il y a d'autres financements publics intervenant dans votre projet en plus du financement européen demandé	Obligatoire
Fournir pour chaque financeur ponctuel le SIRET ainsi que l'identité du représentant légal	-	S'il y a d'autres financements publics intervenant dans votre projet en plus du financement européen demandé	Obligatoire
Justificatif de financement privé	-	S'il y a des contributions privées intervenant dans votre projet en plus du financement européen demandé	Obligatoire

Pièces complémentaires	Vous pouvez ajouter ici toutes les pièces que vous estimez nécessaire à votre dépôt de subvention.	Toujours demandée	Non obligatoire
------------------------	--	-------------------	-----------------